



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Gîtes de France Aude - le 21 mars 2025 – Carcassonne

Etaient présents : 67 adhérents et 21 pouvoirs ont été attribués.

Administrateurs : Yves Fabre, Yves Horville, Samuel Martinez, Bernard Mazars, Monique Serres, Fabienne Cables, Jacques Maubuisson, Cathy Jaumot, Cathy Grand, Carole Bronquart, Alain verdale, Espérance Vélasco, Josiane Gauzens, Anick Dousset,

Excusés : Evelyne Moreno, Michel Larregola,

Invités : Stéphanie Nédélec, Directrice Générale SCIC sudfrance.fr, Karine Mercol, Olivier Andrieu, Mélody Chapdelaine et Bernard Foltran (salariés Relais), Marc Siré, expert-comptable Siré-Ducup.

Yves Fabre, Président de l'association, remercie les participants pour leur présence et souhaite la bienvenue à chacun.

Il rappelle l'ordre du jour de la réunion et fait lecture du rapport moral (voir en annexe).

Bernard Foltran, directeur de l'Association, détaille ensuite la présentation du rapport d'activités : l'exercice 2024 affiche de bons résultats de production, tant du côté du parc labellisé en augmentation que du côté du suivi Qualité. Les 10 chiffres clés sont commentés (voir en annexe).

A son tour, Stéphanie Nédélec présente le rapport commercial de la SCIC sudfrance, en charge de la commercialisation des hébergements labellisés de l'Aude. Elle explique que les chiffres de la saison 2024 sont également en progression par rapport à 2024.

Elle détaille également les actions engagées par la cellule "Dynamisation des ventes / suivi propriétaires" et les actions de webmarketing.

Yves Fabre propose de passer au rapport financier. La parole est donnée à Marc Siré pour la lecture du compte de résultat et du bilan. Il explique que le compte de résultat est bénéficiaire (+48573€) grâce notamment à une maîtrise des coûts et le maintien d'une belle dynamique de production.

Bernard Foltran présente alors le budget prévisionnel 2025 et 2026 et la proposition de l'appel à cotisation pour 2026 Il est proposé de maintenir le principe de calcul et du montant de la cotisation 2025, à avoir :

- 240€ par hébergement
- 140€ par hébergement suivant ou insolite
- Plafond de 660€ (propriétaire de multi gîtes)

Résolution n°1 – Présentation et Approbation du rapport moral de l'exercice 2024

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance et entendu le rapport moral de l'Association Gîtes de France Aude, portant sur l'exercice clos le 31/12/2024, approuve à la majorité ledit rapport (vote à l'unanimité).

Résolution n°2 – Présentation et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2024

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance et entendu le rapport d'activité portant sur l'exercice clos le 31/12/2024, approuve à la majorité (vote à l'unanimité). ledit rapport.

Résolution n°3 - Présentation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2024

Après avoir entendu la présentation financière de l'expert-comptable, l'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes de l'association clos au 31/12/2023 faisant apparaître un résultat bénéficiaire de 48 573 €

Résolutions n°4 - Affectation du résultat 2024

L'assemblée générale **décide à l'unanimité** d'affecter le résultat de l'Association de l'exercice clos au 31/12/2024, soit un résultat bénéficiaire de 48 573€ à son compte "report à nouveau".

Résolution n°5 - Quitus aux administrateurs

L'assemblée générale **à l'unanimité** donne aux administrateurs et membres du bureau de l'association quitus entier et sans réserve de leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2024.

Résolutions n°6 - Présentation et vote du budget prévisionnel 2025 et 2026

Après avoir entendu la synthèse et le projet de budget prévisionnel pour l'exercice 2026, l'assemblée générale **approuve à l'unanimité** le budget prévisionnel proposé.

Résolution n°7 - Présentation et vote de la cotisation 2026

Après avoir entendu le projet de cotisation 2026, l'assemblée générale **approuve à l'unanimité** les termes de ce projet.

Enfin, Yves Fabre explique que l'Assemblée Générale doit élire le tiers sortant des administrateurs dont la liste est affichée : Yves Fabre, Jean-Paul escande, Jacques Maubuisson, Cathy Jaumot, Monique Serres et Anick Dousset. Cette dernière informe l'assemblée de son souhait de ne pas poursuivre son mandat.

2 candidatures ont été reçues : Sandra Servage et Michel Coronas.

Résolution n°8 - Election des membres du Conseil d'Administration

A l'unanimité, l'assemblée générale prend acte des résultats des élections : Sandra Servage au poste d'administrateur et Michel Servage au poste d'auditeur.

Résolution n°9 - Pouvoirs

A l'unanimité, l'assemblée générale donne tous pouvoirs au président ou à toute autre personne qu'il mandatera pour remplir les formalités rendues nécessaires par l'adoption des précédentes résolutions.

Yves Fabre remercie les participants, félicite les administrateurs élus et clos la séance.

A Carcassonne, le 21 mars 2025, le Président, Yves Fabre.